



Resiliation abonnement canal plus

Par **bennji**, le **30/06/2010** à **17:23**

Bonjour,

J'ai une ancienneté de 4 ans a canal + et 3 ans a canal sat et je souhaiterais résilier canal plus seulement (pas canalsat).

Ils me disent que je peux pas avant la date anniversaire (le 30 avril 2011) mais pourtant je sais que c'est possible car ma banque, la caisse d'épargne, a essayé de me vendre leur service juridique a 5€ par mois et m'a dit que par exemple ils pouvaient me désabonner a canal quand je voulais.

Donc c'est possible.

Mais je veux pas lâcher l'abonnement canal pour prendre un autre abonnement mensuel a la caisse d'épargne alors que je ne demande qu'une prestation...

Quel argument dois-je faire valoir pour mettre un terme a mon abonnement canal plus rapidement? comment je dois m'y prendre?
au téléphone ils ne veulent rien savoir...

merci